Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Monsieur Guy Parmelin

Conseiller fédéral

Secrétariat général

Bundeshaus Ost

3003 Berne

Concerne : consultation relative au projet de modification de la Loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (Loi sur les EPF)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous nous référons à la consultation fédérale citée sous rubrique qui a retenu notre meilleure attention. Nous prenons bonne note de l'ensemble des modifications proposées concernant notamment l'introduction de principes directeurs sur le gouvernement d'entreprise, la politique du personnel, la création de bases légales relatives à la vente d'énergie ou la sécurité.

En ce qui concerne la politique du personnel, nous prenons acte de la flexibilisation des possibilités de reconduction du contrat de travail des professeurs assistants et de l'élargissement des modalités de prolongation des rapports de travail des professeur-e-s au-delà de l'âge de la retraite. Nous rappelons la nécessité d'un soutien conséquent à la relève académique, objectif porté par l'ensemble des acteurs du paysage des Hautes Ecoles suisses.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

|  |  |
| --- | --- |
| La chancelière :  Michèle Righetti | Le président :  Antonio Hodgers |